

Réf: Dossier 389060

Avis de constitution

SOCIETE « TAYKA »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA2 ANDRE MALRAUX,
Lot 139, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/03/2025 , et enregistrés le 17/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAYKA »

Objet :

- CABINET D'ETUDES ET DE SONDAGE

- EXPERTISE ET CONSEILS

- FORMATIONS ET CONSEILS

- PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA2 ANDRE MALRAUX, Lot 139, Ilot 10

Dirigeant(s) M GUIGOUON TIAM ARSENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02099 du 16/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24078/GTCA/RC/2025 du 16/04/2025

